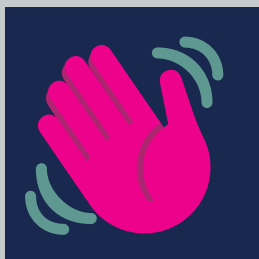
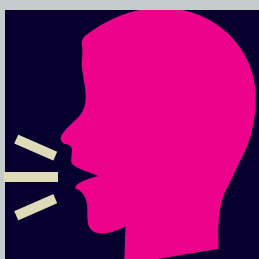


POUR FACILITER LA COMMUNICATION AVEC UN MALENTENDANT ...



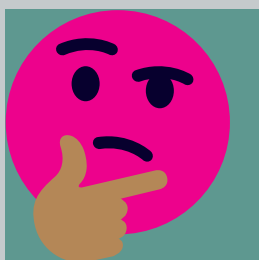
ATTIREZ L'ATTENTION

Prévenir la personne avant de lui parler en l'appelant par son nom ou en lui touchant l'épaule. Essayez, dans la mesure du possible, de lui parler en face ou de garder une distance rapprochée pour faciliter la discussion.



PARLEZ DISTINCTEMENT

Le rythme de voix doit être régulier et posé. Si vous utilisez un nom propre, une adresse ou un terme compliqué : c'est parfois plus simple de l'écrire. Inutile de forcer la voix ou crier. Parlez-lui le plus normalement possible.



NE MASQUEZ PAS VOS EXPRESSIONS

Evitez de mettre la main devant la bouche. Assurez-vous d'être bien éclairé et de ne pas être à contre jour, votre visage doit être visible.



COMMENT COMMUNIQUER DANS LE BRUIT

Réduisez les bruits de fond qui pourraient masquer votre parole (volume de la télé, de la radio, toute autre source sonore perturbante)



REFORMULEZ

Lorsque le message ne passe pas, ne le répétez pas plus fort. Reformulez votre phrase en remplaçant certains mots afin de limiter les confusions de sons.
*Ex : « Nous avons rendez-vous à 16h »
> « Nous avons rendez-vous à 4h de l'après-midi.»*

Pour finir, soyez patient et indulgent.

Métropole AUDITION • 35, rue Jean Jaurès • CROIX • Tel.03 20 72 49 76